

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SAMEDI 9 DECEMBRE 2017**

**Présents :**

Christelle REILLE  
Joël COUFOURIER  
Jacqueline BAUDO  
Daniel GIRARD  
Joël MARTINEZ  
Hélène VIALLE  
Jean-Yves VOISIN

Bernard ADAMIAK  
Frédéric CHAMPION  
Lilian COUILLEZ  
Jacques DUMORTIER  
José HERREWYN  
Gilles JALADE  
Gérard JULIEN

Marcel LE BARON  
Valérie MALGOUZOU  
David RULLIERE  
Christian SOULARD  
Sophie TOURRET  
Patrick VACLE  
Elisabeth VIOUGEAS

**Invités présents :**

Florent BOUTTE  
Aurélien POYET

Claude CHABOT  
Dr François POYET

Corinne VENET

**Excusés :**

Christophe ALBARET  
Bruno CAMBY  
Laurence CHAUSSABEL BOUCHET  
Jacques DUPRE  
Mathilde DUPRE  
Jean-Michel FALGOUX  
Frédéric GANIER

Emmanuel HENRY  
Jean-Luc JONROND  
Grégory LABBE  
Michel LECHAIGNE  
Gilles MAS  
Fabrice MEUNIER CARUS  
Patrice PION

Dr Jean PONARD  
René POUGET  
Stéphane REGNIER  
Romain ROSSILLOL  
Bernard THEVENET

**A Saint-Etienne, 9h00**

## Table des matières

1.	INTRODUCTION PAR LA PRESIDENTE .....	3
2.	PROCES VERBAL du 02/09/2017 .....	3
a-	Approbation .....	3
b-	Point sur les actions listées par le PV du 02.09.2017 .....	3
3.	COMMISSION BMX.....	4
4.	INFORMATIONS FEDERALES – COMPTE RENDU DU CNPR.....	6
5.	INFORMATIONS REGIONALES .....	7
a-	Point AG départementales.....	7
b-	Congrès Fédéral.....	8
c-	Championnats Auvergne-Rhône-Alpes .....	8
d-	Point sur le calendrier 2018 .....	9
e-	Assemblée Générale régionale 2019 .....	9
6.	ASSEMBLEE GENERALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2018.....	10
a-	Proposition d’ordre du jour.....	10
b-	Déroulement de l’AG, intervenants .....	10
c-	Attribution des médailles de Vermeil de la FFC.....	10
d-	Remise des récompenses aux titrés.....	10
7.	POINT EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE.....	10
8.	PRESENTATION DES COMPTES.....	12
a-	Présentation du résultat comptable de l’exercice 2016/2017.....	12
b-	Budget prévisionnel 2018 .....	13
c-	Situation de trésorerie 31/10/2017 .....	14
9.	TABLEAU DE BORD FEDERAL.....	14
a-	Clubs.....	14
b-	Epreuves.....	14
c-	Licences .....	14
10.	POINT DEVELOPPEMENT.....	14
11.	RACE AND CO .....	14
12.	COMMISSIONS .....	14
13.	QUESTIONS DIVERSES .....	17

## 1. INTRODUCTION PAR LA PRESIDENTE

En introduction, **Christelle REILLE**, présidente du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme souhaite la bienvenue aux membres présents, pour cette 4<sup>ème</sup> réunion du conseil d'administration. Elle présente le maillot de Champion du Monde dédicacé par les cinq champions du Monde 2017 (**Alex RUDEAU, Louis GRILLON, Rayan HELAL, Mélanie CHAPPAZ, Benoit COSNEFROY**). Réalisé en deux exemplaires, et après signature du 6eme Champion du Monde de la Région (**Nathan CHARRA**), il sera adressé à la région Auvergne-Rhône-Alpes et le second conservé au Comité Régional.

Elle associe à ces résultats exceptionnels, **Titouan PERRIN-GANIER**, champion du Monde VTT Eliminator, originaire de la région et **Julian ALAPHILIPPE**, proche de réaliser l'exploit, en Elite Route.

**Christelle REILLE** excuse l'absence de

- **Bruno CAMBY** ; l'ensemble du Conseil d'Administration s'associe à sa peine, suite au décès de son frère et lui présente ses condoléances.
- **Christophe ALBARET**, victime d'un grave accident de circulation. **Jacqueline BAUDO** donne de ses nouvelles ;
- **Patrice PION**, qui est sorti également de l'hôpital suite à une intervention planifiée.

Elle fait part de ses inquiétudes quant à la santé d'**Aurélien DOLEATTO** : le Bressan, licencié au Chambéry CF et à l'avenir prometteur (il a participé sous les couleurs Auvergne-Rhône-Alpes au Tour de l'Avenir) a été victime d'un grave accident de voiture.

Le conseil d'administration leur souhaite un prompt rétablissement.

**Christelle REILLE** présente ensuite **Claude CHABOT**, personnalité du sport Lyonnais, élu et adjoint aux sports de la Ville de Lyon 6eme durant de nombreuses années; ancien sportif et dirigeant du hockey sur glace (jusqu'à la vice-présidence de la ligue), il est toujours président du **Panathlon Lyon Métropole**, association prônant le « sport fair-play ».

Mis à l'étrier par **Michel MEUNIER**, il a fortement soutenu l'activité Piste Lyonnaise, grâce à ses fonctions d'élu. Il avait d'ailleurs déjà été coopté par le Conseil d'Administration de l'ancien comité Rhône-Alpes FFC.

**Christelle REILLE** propose la cooptation de **Claude CHABOT** au Conseil d'Administration du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme, avec pour projet une représentation du cyclisme au sein du Conseil d'Administration du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, sur la liste présentée par **Christian LEVARLET**.

**Le conseil d'administration accepte à l'unanimité la cooptation de Claude CHABOT.**

Dans un deuxième temps, **il valide également la candidature de Claude CHABOT**, sur la liste de **Christian LEVARLET**, une liste fédératrice, qui découle de l'héritage des deux anciens CROS Auvergne et Rhône-Alpes.

## 2. PROCES VERBAL du 02/09/2017

### *a- Approbation*

Après la lecture du compte rendu, **Elisabeth VIOUGEAS** aborde la question des candidatures aux épreuves régionales BMX 2018 et fait part de son étonnement, les clubs candidats étant différents des clubs évoqués lors de la réunion de la Commission régionale. En absence de Michel Lechaigne, président de la Commission BMX, ce point ne peut être vérifié.

Nonobstant cette remarque, **le procès-verbal de la réunion du 2 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.**

### *b- Point sur les actions listées par le PV du 02.09.2017*

- Le pré-calendrier des épreuves est ouvert.
- La formation « secrétariat » s'est bien déroulée. **Nathalie REVERCHON** reste à votre disposition, pour toute formation, sur demande des Présidents de Comités départementaux
- Le prestataire pour les engagements VTT a été choisi ; il prendra en charge l'ensemble des démarches administratives (du détail d'organisation à la gestion des engagements).
- La réunion concernant les transpondeurs a également été très constructive.

### 3. COMMISSION BMX

Compte tenu des indisponibilités à venir de certains membres devant se rendre à l'Indoor BMX de St Etienne, la réunion débute par l'activité de la commission BMX.

#### **a- Team BMX non déclaré**

Le Conseil d'administration aborde le sujet des teams non déclarés ; en effet, il existe des teams sans existence fédérale. Le Comité régional a été saisi par deux clubs dont les pilotes participent aux épreuves, sous le maillot de leurs sponsors, sans aucune référence au club, ce qui va à l'encontre des règles fédérales.

**Joël MARTINEZ** précise que la situation a été trop longtemps tolérée par la FFC. Elle doit désormais évoluer en rendant le maillot du club obligatoire, et par exemple en préservant un emplacement privilégié sur le maillot pour le sponsor ou le team. Ce sujet a été présenté par **Michel LECHAIGNE** en commission régionale, a donné lieu à des débats, mais a accueilli un avis favorable des membres.

Interventions des membres :

- **Christelle REILLE** ne veut pas que les arbitres BMX d'AURA soient plus exposés que le reste de la France, s'ils doivent avoir une action visant à vérifier ou sanctionner cette règle ; elle demande que l'initiative émane de la Commission Nationale de BMX ou au moins que le comité AURA soit soutenu par la Commission Nationale BMX, ce qui n'est pas très clair pour l'instant.
- Un problème d'application de cette mesure : au plan national, sur une compétition, 300 maillots sont à vérifier par les arbitres.
- Autre contrainte soulevée par **Elisabeth VIOUGEAS** : le maillot de club change tous les ans et souvent à la charge du pilote.
- Ce problème est récurrent depuis des années et soulève de vives réactions. **Elisabeth VIOUGEAS** précise que le président du club a également un rôle à jouer quant au respect du port du maillot.
- **Joël MARTINEZ** évoque cette existence de team sauvage souvent motivé par la défiscalisation, au total mépris de :
  - Le travail réalisé par les clubs qui gèrent les entrainements et les pilotes, sans récupérer les lauriers le jour de la compétition ;
  - Les sponsors du club ;
  - La fédération, dont ils souhaitent obtenir la même reconnaissance qu'un team UCI, sans se soumettre aux formalités administratives.

La proposition de **Christelle REILLE** serait de contrôler les maillots au départ des finales ainsi que sur le podium. **Gilles JALADE** approuve cette solution intermédiaire, plus facile à faire appliquer. Il précise qu'il est possible et autorisé réglementairement de réserver un emplacement neutre, réservé au sponsor du pilote.

**En conclusion le Conseil d'administration n'approuve pas le fait de prendre seul des mesures ; il souhaite s'appuyer sur une initiative fédérale.**

**Jacques DUMORTIER** évoque la situation des pilotes BMX licenciés au CR4C, dont le maillot ne contient pas le logo ou la mention CR4C.

Le CR4C Roanne a eu le mérite de participer à la structuration du BMX dans le Roannais. La transformation de l'UBR (Union BMX Roannais) est en cours avec création d'un club remplaçant l'Entente, avec la bienveillance du Président du CR4C – dossier suivi par le Secrétaire Général et la Présidente.

D'une manière générale, le Comité continuera de défendre les structures FFC (route, bmx, vtt) qui se soumettent aux règles fédérales, en se labellisant et en s'acquittant des conditions financières et administratives imposées par la FFC. Les athlètes de ces structures peuvent parfaitement faire apparaître leurs propres sponsors sur une partie du maillot.

**Christelle REILLE** évoque également un contact avec un manager de Team BMX sauvage, lui-même non licencié, qui exige d'être associé aux débats de la Commission régionale ; en Haute-Savoie le club de Cran Gevrier VTT rencontre également le même problème (ses coureurs utilisent un maillot différent, pour participer aux épreuves).

En VTT Le phénomène se généralise également alors que dans cette discipline, toutes les structures (UCI, DN, Team de Marque) existent déjà administrativement.

Compte tenu de ses éléments, **Christelle REILLE** propose que l'on saisisse la commission régionale de VTT, de cibler les pilotes concernés et d'intervenir.

### ***b- Epreuves de bassin***

Dans les dossiers se trouve la proposition de la CR BMX pour une mise en place en septembre 2018.

Le BMX étant une activité principalement pratiquée par les jeunes et très jeunes, le but est de créer des mailles géographiques, afin d'éviter de longs déplacements.

Le but est d'organiser quatre épreuves par bassin, avec une finale au mois d'Avril.

Bassin N°1 : ALLIER 72 pilotes ; PUY DE DÔME 701 pilotes ; CANTAL 1 pilote ; LOIRE 707 pilotes  
SOIT 1480 Compétiteurs

Bassin N°2 : RHÔNE 508 pilotes ; AIN 136 pilotes ; HAUTE SAVOIE 98 pilotes ; SAVOIE 144 pilotes  
SOIT 886 Compétiteurs

Bassin N°3 : ISERE 274 pilotes ; DRÔME 625 pilotes ; ARDECHE 80 pilotes ; HAUTE LOIRE 0 pilotes  
SOIT 1079 Compétiteurs

Question de **Christelle REILLE** : il existe déjà un découpage existant bi-départemental ; comment le trophée existant peut-il être intégré dans ce projet ? Point de vigilance.

Il y a un gros volume d'organisation dans les départements Drôme Ardèche.

Le département de l'Isère qui participait plus aux épreuves de Savoie et Haute- Savoie bascule dans le bassin N°3.

**Joël MARTINEZ** trouve le principe de déclinaison des épreuves intéressant, il est de nature à développer l'activité :

- départementale
- bi-départementale
- bassin
- régionale

Il constate que le nombre d'épreuves organisées en BMX est très faible, par rapport aux autres disciplines ; il faut inciter les clubs à organiser au niveau départemental et changer les habitudes. Il était dans les habitudes de ne pas organiser d'épreuves, aux mêmes dates que le calendrier national. Hors, seuls les meilleurs sont présents sur ces rendez-vous.

Pour tous les autres, il faut leur réapprendre à vivre en région, leur proposer des rendez-vous pour qu'il puisse se confronter afin de faire renaître une émulation départementale, voir régionale, en laissant la place aux moins bons ou aux novices de s'exprimer, avec des pilotes fiers ***de porter leurs maillots de clubs***.

Par rapport à la répartition des Bassins, **Elisabeth VIOUGEAS** constate que deux clubs de DN sont concentrés dans le même bassin, d'où un niveau sportif très relevé et annonce que la mise en place de 4 bassins est compliquée, car elle réduirait le nombre de participants potentiels.

Elle souhaite savoir si ces organisations remplacent la Coupe Régionale. Elles viennent en complément et permettent d'étoffer l'offre aux compétiteurs ne faisant pas de longs déplacements. Elles n'ont pas de vocation qualificative.

**Le conseil d'administration valide le découpage de la région en bassin.**

Date d'application de la mesure : il faut sensibiliser les clubs à construire leur calendrier sur l'année civile.

Suite à une remarque de **Gérard JULLIEN**, **il est demandé une application en janvier 2019 avec une possibilité de démarrage en septembre 2018**, pour les clubs ayant anticipé.

Le VTT Jeune continue également dans cette démarche, pour des jeunes dans une région trop grande. **Joël COUFOURIER** a été informé par **Jean Michel FALGOUX** que le club de VTT Vallon Pont d'Arc s'est engagé dans une démarche d'association avec le club du Gard. **Christelle REILLE** interviendra auprès du Comité d'Occitanie.

#### **4. INFORMATIONS FEDERALES – COMPTE RENDU DU CNPR**

*Christelle REILLE rappelle que les Procès-verbaux et les informations émanant de la FFC et parvenant au CR sont systématiquement transmis par mail aux membres du Conseil d'Administration, y compris les Présidents de Comités Départementaux FFC. Leur lecture est recommandée.*

- **Le projet sportif de performance** : Le Projet sportif de performance a été présenté au ministère Jeunesse et Sports et a reçu un accueil favorable. Il s'agit d'un contrat organisationnel et financier, planifié sur 4 ans, à décliner au niveau régional. Il est le successeur du P.P.F. qui n'avait jamais été accepté par la Direction régionale Rhône Alpes J&S.
- **Représentation au congrès fédéral** : Quota fixé à six représentants concernant le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme.
- **Mécénat ASO**
  - Pour 2017, il a été signé uniquement à l'intention le Comité Régional et les Comités départementaux (déplacement, Coupe de France, inter région et concerne uniquement la discipline « route »).
  - Pour 2018/2019, la gestion est décentralisée auprès de la ligue Régionale, avec une enveloppe à répartir, suivant des critères définis par ASO, en destination des clubs.
- **Les ententes interclubs** :

Lors de la réunion du C.N.P.R, les ententes « juniors hommes route » figuraient à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités régionaux ont demandé à ce que ce projet soit étendu à toutes les disciplines et catégories. Il s'agit de répondre aux besoins des clubs de constituer des ententes reconnues par la FFC et justifier leur existence auprès des collectivités. **Christelle REILLE** précise que ce type de décision passe par une modification de statuts, donc la procédure sera longue.

Les communautés de communes ou d'agglomération doivent également de leur côté permettre la création de projets communs à plusieurs clubs, alors qu'elles incitent à la mise en place d'un seul interlocuteur en poussant à des fusions, souvent humainement douloureuses. **Bernard ADAMI** évoque le problème rencontré avec le découpage du Grand Lyon (Lyon, métropole)

Rappel : hors réglementation, la participation d'ententes de clubs Auvergne-Rhône-Alpes a été autorisée sur les Courses à étapes régionales, sur décision du conseil d'Administration du 10 juin 2017.
- **Candidature au Conseil Fédéral**

Trois postes sont à pourvoir : Collège « Médecin », Collège « Loisir » et Collège Général

Chacun est libre de poser candidature, mais **Christelle REILLE** aimerait une certaine cohérence au niveau régional. Le Dr **François POYET** informe les membres qu'il a interrogé **Armand MEGRET** quant aux obligations liées à ce poste d'élu au Conseil Fédéral et sa compatibilité avec le rôle de Médecin Régional, qu'il souhaite conserver.

**Christelle REILLE** pense qu'il n'y a pas incompatibilité entre les deux fonctions, et précise que tout élu du CF, quel que soit son collège, donne son avis sur toutes les décisions prises par le Conseil Fédéral.

- **Décret du 9 août ; sécurisation des épreuves sur route**

Il rentre en application le 13 Décembre 2018, sans que sa promulgation ne soit signée néanmoins. **B. ADAMIAK** dit être sollicité par ses clubs afin de connaître les démarches.

**Christelle REILLE** fera suivre, à titre officieux, le logigramme rédigé par la Préfecture de Savoie pour permettre de répondre aux interrogations. L'avis du Comité départemental est toujours demandé par la préfecture, pour les toutes épreuves cyclisme.

**Christelle REILLE** fait part de son mécontentement car les Service de l'Etat nous maintiennent dans une situation floue.

**Lilian COUILLEZ** s'interroge sur les modalités d'application de ces dispositifs du point de vue des compétiteurs ; ce décret est transparent pour les coureurs. Une sanction (amende de niveau 4) est prévue pour les automobilistes contrevenants.

**Jean Yves VOISIN** précise que l'usage privatif ne sera pas appliqué dans son département, la Haute-Savoie.

**Elisabeth VIOUGEAS** demande si ce texte en applicable aux épreuves BMX ; toute manifestation doit faire l'objet d'une déclaration à la Mairie mais le décret porte majoritairement sur les épreuves sur la voie publique.

**Christian SOULARD** s'interroge sur les capacités des mairies à recevoir ce travail supplémentaire.

**Patrick VACLE** lui est inquiet ; certaines communes risquent de renoncer à autoriser une manifestation eu égard au risque possible. Il faut rester optimiste quant à la réaction des élus.

Quant à **Lilian COUILLEZ**, il s'interroge sur le caractère obligatoire de la formation des signaleurs, qui risque de poser des problèmes aux petits clubs organisateurs. Il y a une volonté de l'état de standardiser les comportements et la fonction de signaleurs.

- **Retour de la Carte journée sur les épreuves Pass'cyclisme**

La Carte journée doit revenir sous un format informatique (4 maximum, dont 2 remboursées si souscription d'une licence définitive). Ceci sera très vraisemblablement applicable, dès l'ouverture de la saison route 2018. La carte à la journée en BMX est autorisée sur les épreuves promotionnelles.

## 5. INFORMATIONS REGIONALES

### a- **Point AG départementales**

**Christelle REILLE** présente ses excuses pour son absence à certaines assemblées générales départementales, pour des raisons professionnelles. Elle remercie les élus qui ont représenté le Comité Régional pendant ces réunions et qui lui ont fait parvenir un compte rendu détaillé. Concernant la présentation des bilans financiers, elle insiste sur l'importance de bien préciser « **aide du Comité régional aux Comités Départementaux** » et non subvention.

Chaque CD a bien fait valider son représentant au Congrès fédéral.

Elle revient sur le déroulement de l'Assemblée Générale du CD de l'**Allier**, dont les travaux ont été interrompus par des interventions critiquant les actions du CD, après des élections en 2016 déjà difficiles.

**Patrice PION** a mentionné qu'un certain nombre de clubs sont dans l'incompréhension. **Christelle REILLE** le ressent comme un échec personnel, sa tentative de conciliation du mois de Juillet ayant échoué. Elle déplore cette situation de scission dans l'**Allier**, qui apporte peu aux licenciés et clubs de ce département.

Les rapports moraux et financiers ont certes été approuvés, mais il s'agit là d'un échec du point de vue humain et associatif.

**Sophie TOURRET** évoque un problème très ancien, avec un héritage lourd et difficile à gérer. **Christelle REILLE** alerte **Sophie TOURRET**, elle maintient son soutien au Comité départemental en place et précise que seule la mise en action compte, mais reste déçue pour les clubs de l'allier.

A venir également, l'assemblée Générale de la Loire qui rencontre également quelques soucis suite à des démissions, mais la Présidente est moins inquiète pour ce comité qui possède des clubs forts et bien structurés. **Jean Yves VOISIN** souligne que le Comité départemental de Haute Savoie organise une réunion, deux fois par an pour régler les différends, afin que l'assemblée générale se déroule sereinement, devant des partenaires et élus qui ne viennent pas pour assister à des différends..

#### **b- Congrès Fédéral**

**Christelle REILLE** propose la liste des délégués régionaux au Congrès Fédéral, chaque délégué devant avoir un suppléant :

Christelle REILLE (suppléant : Gilles JALADE)  
Joël COUFORIER (suppléante : Hélène VIALLE)  
Daniel GIRARD (suppléante : Elisabeth VIOUGEAS)  
Patrice PION (suppléante : Sophie TOURRET)  
Jacques DUMORTIER (suppléant : Frédéric CHAMPION)  
Lilian COUILLEZ (suppléant : Frédéric GANIER)

Salomé DUJARDIN, détentrice du Challenge Julien DITLECADET, et déléguée pour le CD Drôme accompagnera la délégation, pour restituer son trophée.

**Le conseil d'administration valide la liste présentée, à soumettre à l'AG.**

#### **c- Championnats Auvergne-Rhône-Alpes**

##### **- Championnat Auvergne-Rhône-Alpes Elite Route :**

Une seule candidature : à Saint-Genès-Champanelle (Puy de Dôme). Il sera ouvert uniquement aux 1ères et 2<sup>ème</sup> catégories. **Le Conseil d'administration valide la candidature du club VC Cournon d'Auvergne.**

##### **- Championnat Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclo-cross :**

Suite à l'annulation de la candidature du VS Montluçonnais, le club de Charvieu Chavagneux Isère Cyclisme, organisera au pied levé l'édition 2017-2018, demain à Moidieu Detourbe. Il maintient sa candidature pour 2018-2019. Deux autres candidatures ont été également déposées : Dessertines (03) et Tournon (26).

Compte tenu de la situation et afin de remercier le club de Charvieu Chavagneux IC de sa réactivité, **Christelle REILLE** évoque sa préférence pour la candidature de Moidieu Detourbe.

**Le conseil d'administration valide la candidature du club de Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme.**

##### **- Championnat Auvergne-Rhône-Alpes VTT XCO :**

La commission VTT XCO a proposé la candidature de Annecy Cyclisme Compétition au Semnoz, le 10 Juin 2018 ; en amont de ce championnat, le club organisateur souhaite organiser un championnat régional VAE, qui fait partie des axes de développement de la FFC. Il n'y a pas d'anachronisme à démarrer directement par l'organisation d'un championnat dans cette discipline, à condition de bien suivre les travaux et les directives de la Commission Nationale. Cela a déjà été le cas, pour l'enduro.

On ne peut passer à côté de cette évolution, d'autant que la FFC a un peu tardé à prendre le pas réagir, face à la concurrence de la FFC Motocyclisme.

**Christian SOULARD** s'interroge sur cette discipline et sa place dans le cyclisme de compétition.

Tout en gardant l'espoir que ce type de compétition comptent bientôt parmi les épreuves de masse avec un enjeu sportif limité, **le conseil d'administration valide l'organisation du championnat Auvergne-Rhône-Alpes de XCO 2018 par le club Annecy Cyclisme Compétition, ainsi que l'attribution d'un titre de Champion régional pour le VAE, dans des conditions restant à préciser.**

**Joël MARTINEZ** en profite pour rappeler la problématique des Champions Régionaux « Cruiser ». **Christelle REILLE** répond qu'elle attend les propositions de la commission BMX sur le sujet.

##### **- Championnats Auvergne-Rhône-Alpes de l'avenir Route 2018 – 24 Juin 2018**

Deux candidatures ont été déposées : VC Ambert et Cordelle (VC Roannais). **Christelle REILLE** demande à **Aurélien POYET** de vérifier l'adéquation technique entre les circuits proposés, le circuit du Championnat de



France et les attentes du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme, avant que le Conseil d'Administration se prononce.

**Christian SOULARD** interroge sur la possibilité d'accoler un sponsor au nom du Championnat Régional. Il n'y a pas d'incompatibilité, à condition que le sponsor choisi ne rentre pas en concurrence avec un partenaire du Comité régional et qu'il soit conforme à l'éthique sportive.

- **Championnat Auvergne-Rhône-Alpes Piste :**

**Bernard ADAMIAK** informe les membres :

26/27 Mai : minimes cadets à Eybens (38)

9/10 Juin : juniors et élites à Lyon (69)

Il n'y aura pas de championnat Piste Hiver (organisation 2017 à Genève trop coûteuse et entièrement financée par le Comité Régional Rhône-Alpes de Cyclisme).

**Gilles JALADE** interroge le président de la commission quant à la nomination des arbitres sur les Championnats Piste. Après discussion, les arbitres sur les Championnats Auvergne-Rhône-Alpes seront nommés par la Commission Arbitrale, en tenant compte de la proximité, afin de limiter les frais et de garantir la neutralité des Présidents du Jury. Il interroge également le Président de la Commission « Jeunes » quant au nombre d'arbitres à nommer sur le T.R.J.C. ; trois arbitres seront nécessaires.

A noter, aucune candidature n'a été enregistrée pour les Championnats Route Femmes 2018, le 3 Juin 2018 ni pour le TRJV.

**Christian SOULARD** envisage d'organiser d'une épreuve OPEN, intégrant un **championnat Régional XC marathon**. Ce type d'épreuve est difficile à organiser mais très prisée par les compétiteurs. Il envisage un parcours en trèfle pour des raisons de sécurité. **Le Conseil d'administration donne son accord de principe, car la discipline est créatrice d'activité.**

**d- Point sur le calendrier 2018**

**Hélène VIALLE** et **Lilian COUILLEZ** sont chargés de la construction du calendrier régional 2018. Ils soulignent que les clubs ont bien joué le jeu ; la méthode ayant pour but de responsabiliser les clubs et de régler au plus près les éventuels litiges a été bien acceptée.

Ils analysent les concurrences par discipline et prennent contact avec les organisateurs.

Concernant la concurrence entre sur Route entre Veauche et le critérium de Marcoles, **Jacques DUMORTIER** transmettra les coordonnées du club organisateur pour la Loire.

Historiquement, certaines concurrences persisteront. **Christelle REILLE** demande à ce que chaque responsable de commission fasse le même travail de gestion de calendrier. Les rectifications peuvent également être faites par les CD.

L'objectif est d'atteindre **851 épreuves inscrites** (chiffre 2017) ; il reste un certain nombre de retardataires.

La date de clôture du pré-calendrier a été fixée au 15 décembre 2017 ; il sera clos le 30 décembre, afin d'être publié, juste avant notre Assemblée Générale.

**Gilles JALADE** en profite pour rappeler que c'est au Président du Jury de l'épreuve, d'envoyer les Etats de Résultats et fiche d'engagements au Comité Régional. Lors de la réunion arbitrale, il insistera sur les différentes obligations administratives relevant de la fonction de Président du Jury. Il est important de ne pas faire l'amalgame entre son rôle et celui du prestataire de chronométrage ou le gestionnaire des transpondeurs.

**e- Assemblée Générale régionale 2019**

Une seule candidature : à St Laurent du Pont (38) à la date du Samedi 5 janvier 2019.

**Le conseil d'administration entérine la candidature du club VTT Chartreuse.**

## **6. ASSEMBLEE GENERALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2018**

### ***a- Proposition d'ordre du jour***

Dans les dossiers se trouve la proposition concernant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Régionale 2018.  
**Le conseil d'administration valide la proposition d'ODJ.**

### ***b- Déroulement de l'AG, intervenants***

Le matin, animé par **Lilian COUILLEZ**, sera consacrée à l'organisation du nouveau Comité Auvergne-Rhône-Alpes (présentation des commissions, de l'ETR, des salariés).

En début d'après-midi débutera l'Assemblée Générale statutaire qui sera animée par **Nicolas CAILLE**. Les différents comptes-rendus ne seront pas lus, mais les élus répondront aux questions posées par Nicolas CAILLE et les clubs, afin de donner du rythme à l'AG.

La FFC sera représentée par **Gilles DA COSTA** (Trésorier Général) et **Christophe MANIN** (DTN).

Le repas du midi des invités et délégués des clubs est pris en charge par le comité régional.

Entre 70 et 120 participants sont attendus à cette Assemblée Générale Régionale.

### ***c- Attribution des médailles de Vermeil de la FFC***

5 propositions émanant des comités départementaux, pour 4 médailles de vermeil à attribuer :

Puy de Dôme	André BERGER et Jean François PAUL
Rhône	Bernard ALBAN
Haute Savoie	Louis MEROTTO
Cantal	Michel GROUGON

Après discussion, **Hélène VIALLE** et **Jacqueline BAUDO** proposent de récompenser Mr **André BERGER** en 2018 et **Jean François PAUL** en 2019

### ***d- Remise des récompenses aux titrés***

Comme on l'avait envisagé en 2016, **Gilles JALADE** souhaiterait mettre à l'honneur **les jeunes arbitres**, lors de l'assemblée Générale, par la remise d'un kit « arbitre ».

Une discussion s'engage sur la remise de récompense aux champions, basée sur une hypothèse d'absentéisme important. **Jacques DUMORTIER** pense qu'il faut tout de même laisser la possibilité aux volontaires de venir. **Lilian COUILLEZ** estime qu'une vidéo de présentation des champions en début de séance serait plus efficace que la présence des sportifs.

Les sportifs présents recevront un trophée « avec les félicitations du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme ».

## **7. POINT EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE**

Florent BOUTTE fait le point sur les actions réalisées par l'E.T.R. depuis le 30 Octobre 2017 :

**EKZ Cyclo Cross à Hittnau (SUI) les 28 et 29 Octobre** : 14 athlètes sélectionnés, Line BURQUIER 1<sup>ère</sup> Cadette, Cadets : 2<sup>è</sup> Rémi LELANDAIS et 3<sup>è</sup> Bastien TRONCHON, Juniors Hommes : 3<sup>è</sup> Théo JARNET

**2<sup>è</sup> Manche Coupe de France de Cyclo Cross à La Mézière le 12 Novembre** :

Cadettes : 1<sup>ère</sup> Line BURQUIER

Cadets : 3<sup>è</sup> Bastien TRONCHON

Juniors Femmes : 2<sup>è</sup> Léa CURINIER

Juniors Hommes : 3<sup>è</sup> Théo JARNET

Espoirs Hommes : 3<sup>è</sup> Eddy FINE

### **3è Manche Coupe de France de Cyclo-Cross à Jablines, le 3 Décembre :**

Cadettes : 1<sup>ère</sup> Line BURQUIER

Juniors Hommes : 3è Aloïs CHARRIN

Espoirs Hommes : 3è Eddy FINE

Vainqueur Coupe de France de Cyclo-Cross Cadettes : Line BURQUIER

3è Coupe de France de Cyclo-Cross Juniors Hommes : Aloïs CHARRIN

### **Stage de cohésion DN Femmes à St Martin en Haut (42), le 18 et 19 Novembre :**

Encadrement : Christophe PONTALI et Grégory LABBE

Il énumère les différentes sélections en équipe de France :

### **3è Manche de Coupe du Monde Piste à Milton (CAN) du 1 au 3 Décembre :**

Lucas Meunier, Laurie BERTHON, Valentine FORTIN et Clara COPPONI

Poursuite par équipes Femmes : 3è (Laurie BERTHON, Valentine FORTIN et Clara COPPONI)

Américaine Femmes : 2è Laurie BERTHON

### **4è Manche de Coupe du Monde de Cyclo Cross à Bogense (DEN) du 17 au 19 Novembre :**

**Juniors H :** Aloïs CHARRIN et Théo JARNET

**Espoirs :** Sandy DUJARDIN et Eddy FINE

**Femmes :** Léa CURINIER

### **5è Manche de Coupe du Monde de Cyclo Cross à Zeven (GER) du 23 au 26 Novembre :**

**Espoirs :** Eddy FINE

### **Championnats du Monde de Trial à Chengdu (CHN)**

**Nathan CHARRA (RTF 26),** Champion du Monde Juniors en 26 pouces

**Alex Rudeau (AC ANNONAY VTT) et Louis GRILLON (Horizon VTT) :** Champions du Monde par Equipe

### **Les actions à venir :**

**04 décembre :** Réunion ETR-entraîneurs collectif Juniors Route 2018

**08,09 et 10 décembre :** Stage DN Femmes à L'Alpe d'Huez

**18 décembre :** Réunion ETR VTT sur projet 2018

**28, 29 et 30 Décembre :** Stage Cyclo Cross de préparation aux Championnats de France

**5, 6 et 7 Janvier 2018 :** Compétition Cyclo Cross à Leuven (BEL)

**13 et 14 Janvier 2018 :** Championnats de France de Cyclo Cross à Quelneuc (BRE)

### **Il est prévu également, pour le début de la saison 2018 :**

- Mise en œuvre **du plan de détection route** de la catégorie cadets/ cadettes.
- **Programmes de formations** spécifiques des éducateurs
- **Orientations pour la piste :** on est en attente du calendrier, mais le Comité régional de retire des catégories élites, ceux-ci participant aux championnats de France sous les couleurs de leur club. L'action Piste sera donc recentrée sur les catégories cadets et juniors, hommes et femmes.

**Florent BOUTTE** évoque la nouvelle répartition des tâches de l'ETR suite à la promotion de **Mathilde Dupré** comme ETN et le redéploiement de l'activité Route.

### **Coordonnateur de l'activité route hommes : Aurélien POYET, Conseiller Technique Fédéral au sein du Comité.**

- Animation de la politique sportive Route Hommes du Comité
- Supervision des courses régionales
- Relation Equipes de Division Nationale
- Suivi des coureurs cadets, juniors et espoirs

**Directeur Sportif Catégorie Espoirs** : Aurélien POYET

**Directeur Sportif Catégorie Juniors** : Frédéric MACAUDIERE

**Responsable Talents Aura Cadets** : Aurélien POYET en partenariat avec Plus2Sport

**Sous couvert du CTS Référent** (Grégory LABBE) qui aura la charge de valider les sélections et des relations clubs.

**Aurelien POYET** prend la parole, pour expliquer son plan d'action

-**Talents AURA cadets** : le but est d'apporter des outils spécifiques de perfectionnement pour les cadets à fort potentiel et se trouvant dans des clubs qui n'ont pas structuré un groupe spécifique cadets. La collaboration avec les CD est indispensable ; ils devront proposer trois coureurs dans chaque département, pour définir une sélection de 8 coureurs à suivre (même démarche pour les cadettes).

**Bernard ADAMIAK** évoque les problèmes de sélection, avec un flou au niveau du règlement du trophée inter région cadets. Il déplore un manque de communication. **Christelle REILLE** rappelle que les C.T.S. assument la responsabilité d'une sélection à 100%.

Concernant les Sélections piste, cette année, la totalité de l'équipe de France Femmes Elites est licenciée au VC St Julien en Genevois.

**Bernard ADAMIAK** attire l'attention des membres du CA sur la baisse des effectifs des participants dans les épreuves, les problèmes de vélodromes.... Les résultats actuels ne doivent pas masquer les problèmes.

**Christelle REILLE** demande à **Bernard ADAMIAK** de renforcer la commission Piste, afin de dynamiser l'activité.

Les formations mises en place par **Renaud UGHETTO**, salarié du Comité sur la partie « assistant / mécanicien route » ont rencontré un énorme succès (en terme de ressenti et de participation). **Christelle REILLE**, lui adresse, au nom des membres du CA, ses vifs remerciements, pour cette initiative. Elle en profite pour souligner l'action « Talents 01 » sous la responsabilité **Yann RICHARD** pour les cadets du département de l'Ain.

## **8. PRESENTATION DES COMPTES**

### ***a- Présentation du résultat comptable de l'exercice 2016/2017***

**Jacqueline BAUDO** présente le réalisé 2017, qui couvre la période du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017.

Le budget prévisionnel 2017 a été construit à partir des budgets réalisés 2015 des deux Comités Auvergne et Rhône Alpes. Globalement c'était un budget de découverte et on constate qu'il a été mal évalué aussi bien en charges qu'en produits. Rappel : Au cours de l'exercice 2017 et sur une période de 5 mois les deux comités ont vécu en parallèle et la reprises des opérations comptables réalisées pour les opérations enregistrées par le Comité d'Auvergne du 1.11.2016 au 20.03.2017 fut longue.

Les comptes qui sont présentés font ressortir un **résultat déficitaire de – 77'044,09 €**, alors que le déficit était budgété à – 20'962 €.

Sur la base du suivi budgétaire, la Trésorière **Jacqueline BAUDO**, la Présidente **Christelle REILLE** et le Vice-Président en charge des finances **Daniel GIRARD** listent les explications suivantes :

#### **\* Charges de fonctionnement**

- des frais administratifs plus élevés que prévus, liés au double fonctionnement des deux sièges pendant 5 mois ;  
- des charges exceptionnelles de fusion plus élevées, (AG de fusion – location siège Auvergne – transfert des cartes grises des véhicules de l'Auvergne – déménagement – heures supplémentaires – licenciement économique ... : cette rubrique comporte l'essentiel des frais de fusion, fermeture du siège et changement de nom du Comité, sauf le renouvellement des maillots).

Toutes ces charges n'apparaîtront plus en 2018 sauf pour un photocopieur inutilisé dont le contrat de location court jusqu'au 01/07/2019.

### **\*Charges de l'Equipe Technique Régionale**

Dépassement de 22'000 € du budget 2017 ETR, dû à :

- une absence de suivi budgétaire à mi exercice, alors que la comptabilité était encore dans la reprise des écritures ;
- un dépassement important au niveau des femmes route, par manque de suivi des actions jeunes et élites ;
- deux actions lancées hors budget 2017: Tour de l'Avenir et programme «Talents AURA » route jeunes .

Il faut prévoir en 2018, de transmettre un état des dépenses par ligne budgétaire de l'ETR une fois par mois, pour analyse et recadrage si nécessaire.

### **\*Activité Fédérale**

On dégage 9'000€ de plus que le prévisionnel (+ 2% du résultat attendu), les charges et produits du prévisionnel étaient difficilement modélisables, c'est une bonne surprise, mais cela aurait pu être tout à fait différent pour ce premier exercice.

Concernant la Commission médicale : le **Dr PONARD** en Rhône Alpes ou le **Dr POYET** en Auvergne effectuée à titre gracieux le suivi médical des athlètes de haut niveau. Cette année 146 coureurs et pilotes sont concernés ; ils se sont réparti le travail ainsi :

- Le Dr PONARD signe les licences
- Le Dr POYET se charge du suivi des quatre bilans biologiques.

Le Conseil d'administration s'associe à **Christelle REILLE** pour les remercier pour ce travail et le geste financier qui en découle.

### **\*Communication – Organisations**

Il est constaté une charge exceptionnelle de -12'463 €, concernant le Tour d'Auvergne 2016. La somme de 10'000,72€ a été facturée en couverture de cette créance au nouveau comité d'organisation de cette épreuve, suite à un accord avec **Pierre POUYET**, Directeur de l'épreuve, qui s'était engagé début 2016 à ce que le Tour d'Auvergne ne pèse plus sur le résultat négatif du Comité d'Auvergne FFC.

Suite à une question **d'Hélène VIALLE**, la Présidente précise que cette facture apparaît en produit dans le résultat sans qu'elle n'ait été réglée, cette dette serait traitée différemment au bilan du prochain exercice si elle demeure non réglée.

Les commissaires aux comptes ont approuvé les écritures de l'exercice et certifié les comptes au 7 décembre 2017.

**Les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.**

### **b- Budget prévisionnel 2018**

Fort de la connaissance de ce premier exercice 2017, nous avons plus d'éléments pour construire un budget prévisionnel de meilleure qualité.

**Daniel GIRARD** présente le Budget 2018.

Il signale que le projet de changement du parc automobile n'est pas modélisé dans ce budget, car nous ne connaissons pas la formule (achat, leasing, frais de maintenance...).

Les charges de fonctionnement budgétées ont un ordre de grandeur cohérent avec les charges de l'ancien siège Rhône-Alpes (avec 1 salarié et 3 véhicules en plus).

Le budget attribué à l'ETR est de 181'500€ (le budget réalisé 2016 pour RHA était de 147'000€, pour un périmètre qui n'est pas si différent), afin de conforter la politique sportive du Comité Régional, en espérant que les résultats à moyen et long terme vaudront l'effort financier consenti.

Concernant les Produits, il est prévu le même niveau de subventions qu'en 2017 et une baisse de 5% de l'activité fédérale (nombre d'épreuves et engagements).

Ce budget est prudent, voire pessimiste sur les produits liés aux activités fédérales, en l'absence de réforme fédérale.

**Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.**

### ***c- Situation de trésorerie 31/10/2017***

Concernant la trésorerie, les mois de Septembre et Octobre ont été une période difficile. Il a été négocié une autorisation de dépassement auprès de nos banques, qui n'a finalement pas été utilisée.

## **9. TABLEAU DE BORD FEDERAL**

### ***a- Clubs***

332 clubs enregistrés en 2017

### ***b- Epreuves***

851 épreuves se sont déroulées sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme ; 59 épreuves inscrites au calendrier ont été annulées.

### ***c- Licences***

**Licences 2017** : 16844 licences (soit + 94 par rapport à 2016)

**Licence 2018** : 7269 licences sont saisies à ce jour (soit 43 % de l'effectif 2017). Compte tenu de l'accroissement de l'activité, l'accueil téléphonique est temporairement fermé le mercredi au siège de Bourgoin, afin de résorber rapidement la file d'attente de saisie de licence qui est actuellement de 1 semaine.

**Nathalie REVERCHON** a mis en place les formations CICLEWEB afin de rendre les clubs autonomes dans la création de licences et faciliter ainsi l'activité de saisie de licence au CR.

157 Clubs sont affiliés 2018 à ce jour (dont 9 nouveaux clubs).

## **10. POINT DEVELOPPEMENT**

A l'absence d'**Emmanuel HENRY**, se trouve dans le dossier son compte-rendu d'activité depuis Septembre 2017. En cas de question, **Christelle REILLE** invite les membres et CD à se rapprocher d'**Emmanuel HENRY**.

## **11. RACE AND CO**

Dans le dossier se trouve le Bilan de la Sarl « RACE AND CO », un chiffre d'affaire positif dû principalement à des actions de balisage de site VTT et des prestations diverses. Ce résultat participe à un retour des fonds propres à 0 €.

La possibilité d'intégrer les quatre nouveaux départements au capital de la société ne peut se faire que par une Assemblée Générale Extraordinaire, démarche coûteuse en frais administratifs et reportée pour la regrouper avec d'autres opérations nécessitant une AGE.

## **12. COMMISSIONS**

### ***a) Commission Loisir***

La commission s'est réunie deux fois ; **Jean Yves VOISIN** a fait le bilan sur les épreuves pass'cyclisme en 2017, avec un constat inquiétant : certains départements n'organisent pas d'épreuves Pass'cyclisme (notamment le 01, 42, 69 fortement touchés par la concurrence avec les fédérations affinitaires, beaucoup de clubs ayant la double affiliation). Après réflexion, il a été décidé d'adresser un courrier adressé à tous les présidents de club, afin d'en appeler à leur fédéralisme et les inciter à organiser sous l'égide de la FFC.

Il est surpris de l'attitude des clubs qui font du lobbying pro FFC mais organise sous d'autres fédérations, allant même jusqu'à l'utilisation de matériel FFC sur des épreuves FSGT.

**David RULLIERE** confirme que certains clubs jonglent entre la FFC (pour l'encadrement des coureurs) et la FSGT (pour l'organisation), et ce sont ces clubs qui touchent le plus de subventions.

Christelle REILLE rappelle la responsabilité de l'Etat qui pourrait imposer que toutes les activités des compétitions soient déclarées sous la fédération délégataire, mais on sait que les lobbying des fédérations affinitaires sont très forts. Il y a une absence de sentiment fédéral ; il faudrait favoriser les clubs qui jouent le jeu de la FFC (peut-être par le biais de la subvention ASO).

#### **b) Commission Route**

**Jacques DUMORTIER** dresse un bilan pessimiste de l'action de cette commission. « *La vraie compétition se perd* ».

Deux réunions de la commission se sont déroulées, dont une à Bourgoin entre les clubs de Division Nationale et l'Equipe Technique Régionale ; il souligne le travail efficace avec l'E.T.R. Demeure la question des regroupements de coureurs via des Ententes qui ne sont pas suffisamment accessibles.

**Jacques DUMORTIER** s'interroge sur sa Présidence de commission ; en tant que président de club de DN, il est difficile d'être juge et partie.

**Christelle REILLE** rappelle le fonctionnement des commissions programmé sur deux ans, elle comprend son problème de positionnement et lui propose de mettre en place une co-présidence. Elle lui demande de prendre le temps de la réflexion, les problématiques de calendrier étant gérées par **Hélène VIALLE** et **Lilian COUILLEZ** et l'activité Route des équipes régionales par l'E.T.R.

#### **c) Commission VTT**

- **Cross-country** : **Jean Yves VOISIN** pose la question du prestataire sur les coupes Auvergne-Rhône-Alpes VTT XCO. Après de longues discussions la commission VTT n'imposera pas de prestataire de chronométrage.

La rénovation de l'outil d'engagement individuel par internet va être lancé, sachant le prestataire prend en charge toute l'épreuve (du détail d'organisation jusqu'au engagement à titre individuel par carte bancaire).

- **VTT Descente** :
  - La commission a mis en concurrence 7 sociétés de chronométrage ; pour soulager la commission d'un sentiment de conflit d'intérêt et après une analyse détaillée des offres par la commission, **Christelle REILLE** a tranché et choisi la société **VIC TIMING**.
  - Les deux co-Présidents de la Commission **Stéphane GUICHARD** et **Jean-François NICON** ont présenté un projet de création d'un TEAM UCI VTT, porté par le Comité AUVERGNE-RHONE-ALPES, afin de regrouper des pilotes isolés. Le projet nécessiterait un budget de charges de 3'000€ (encadrement pour superviser les coureurs isolés sur les coupes du Monde). Le principal bénéficiaire est de maintenir les pilotes en Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme, tout en étant relais du dispositif d'entraînement DH Performance organisé par l'ETR.

**Christelle REILLE** a demandé à la commission de présenter le projet à tous les acteurs régionaux du VTT DH, y compris les Teams UCI existants, afin d'obtenir l'adhésion de tous à ce projet et de mettre en place des passerelles pour accéder aux Teams Elite. Cette adhésion n'étant pas encore acquise, **Christelle REILLE** propose le report du projet afin de le positionner en projet d'intérêt régional et de ne pas entrer en concurrence avec les teams. **Le conseil d'administration donne son accord quant au report du projet de TEAM UCI MTB AURA.**

#### **d) Commission médicale**

Les Dr **POYET** et **PONARD** se sont rendus au Colloque médical de Perros Guirec, avec comme thèmes la pratique sportive féminine et le sport santé.

Les médecins régionaux FFC se raréfient (pas de médecin régional en Bretagne ou des comités avec des médecins fictifs, renouvellement non assuré).

Il évoque le sujet du « Sport Santé ». Suite aux désaccords entre la médecine fédérale et la précédente D.T.N., la FFC a un train de retard. Le projet clef en main porté par **Colette NORMAN** (Comité IDF) répond pleinement aux préoccupations de l'état et peut être un moyen de trouver un financement.

**Jean Yves VOISIN** précise que pour mettre en place ce type d'accompagnement, il faut suivre une formation spécifique ; les C.D.O.S. ont pris le relais.

**Christelle REILLE** interviendra auprès de la Fédération pour que les signatures des deux médecins régionaux soient acceptées sur les demandes de licence relevant du SMR.

#### **e) Commission Femmes**

La FFC organise un séminaire de deux jours en Décembre, les « états généraux du cyclisme féminin ». **Mathilde DUPRE**, **Alban COMPARAT** et **Karine VULLIET** représenteront le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme. **Christelle REILLE** a formulé à plusieurs reprises une demande : accepter les licences à la journée lors des compétitions régionales femmes. L'effort national afin de mettre en place un calendrier, est l'occasion de mettre en place un calendrier régional également plus cohérent.

#### **f) Commission Arbitrage**

**Giles JALADE** évoque la recherche d'harmonisation des pratiques et méthodes de travail.

- Harmonisation de la tarification : il propose une vacation de 60 € pour les désignations régionales (épreuves du calendrier fédéral, championnats régionaux, course 1ere catégorie, épreuve par étapes). **Cette tarification est adoptée à l'unanimité.**
- Il propose un barème départemental conseillé : 45 € (+ 5 € par course supplémentaire) limitée à 60 € avec une condition : le président du jury ne doit pas appartenir au club organisateur.

Il évoque également la possibilité offerte aux arbitres de déduire leurs frais sur leurs impôts. Il rappelle que la nomination pour les épreuves hors désignation régionale est à mettre en place par les départements.

**Jacques DUMORTIER** rappelle de bien faire attention aux distances et d'étudier la possibilité de donner la chance aux jeunes arbitres afin de donner l'envie de continuer dans la formation. Les initiatives des organisateurs du « **Tour du Beaujolais** » et « **Tour de la Vallée de la Trambouze** » se proposant de prendre en charge un jeune arbitre sont à souligner.

**Gilles JALADE** profite de ce sujet pour rappeler, qu'une fois la formation d'arbitrage, le département doit prendre le relais, pour le suivi et l'accompagnement en situation.

**Frédéric CHAMPION** serait d'avis de mettre en place une préformation + suivi sur le terrain + examen ; ainsi l'arbitre serait disponible et opérationnel tout de suite.

#### **g) Commission BMX**

**Elisabeth VIOUGEAS** évoque la validation des demandes de dérogation. Elle constate un problème de communication : il faut absolument répondre à la question des clubs demandeurs.

Pour ces deux points, la Présidente déclare ne pas pouvoir et ne pas vouloir traiter le problème en absence du président de la Commission BMX, **Michel Lechaigne**.



### **13. QUESTIONS DIVERSES**

A noter :

- Renouvellement des contrats « Services Civiques »
- Une rencontre avec la Direction Régionale, pour la reconduction de l'homologation pour recevoir des services civiques
- 

Concernant la mise en ligne du calendrier régional, **Lilian Couillez** pense qu'il serait pertinent de changer la présentation des épreuves, par exemple, par mois, par disciplines ou catégorie. **Christelle Reille** proposera un outil différent d'affichage du calendrier.

Fin de réunion : 16H30

#### ***Christelle Reille***

Présidente

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération Française de Cyclisme

#### ***Joel Coufourier***

Secrétaire Général

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération Française de Cyclisme